

La vente de produits d'assurance par internet sans l'intervention d'un certifié : le patrimoine financier des consommateurs à risque!

1. Le consommateur laissé à lui-même pour protéger son patrimoine

Lorsque nos assurés achètent des produits d'assurance de dommages en ligne, ils se trouvent laissés à eux-mêmes face à des informations vraiment complexes.

Sans l'intervention d'un représentant certifié, internet ne peut garantir la bonne compréhension du client, et par conséquent, la protection de son patrimoine.

2. Le certifié est formé pour conseiller les consommateurs

Le titre de courtier en assurance de dommages implique de remplir des conditions strictes établies en regard de la protection du consommateur : on parle d'examens requis par l'Autorité des marchés financiers et de 20 heures de formation continue à compléter par période de 2 ans.

Les produits d'assurance de dommages sont si complexes qu'ils nécessitent une certification et une mise à jour régulière de nos connaissances. Comment penser qu'un consommateur non averti sera correctement protégé s'il procède seul à l'achat d'un produit d'assurance en ligne?

3. En cas de réclamation, le consommateur est livré à lui-même

En cas de sinistre, l'assuré se retrouve seul. S'il n'est pas satisfait de sa réclamation, sera-t-il capable de se défendre face à une compagnie d'assurance? Dans un contexte de distribution sans représentant, l'assureur est désormais imputable, mais le combat est inégal.

La vente d'assurance par internet sans l'intervention d'un certifié implique un rapport de forces inégal entre le consommateur et l'assureur. Ce rapport de force est au détriment de la protection du patrimoine financier du consommateur.

4. Ce que l'on doit retenir sur la vente par internet

- Un produit d'assurance est un produit compliqué;
- Des conséquences dramatiques liées à une mauvaise couverture entraînent un risque élevé pour la protection du patrimoine financier du consommateur;
- Il est primordial qu'un représentant certifié intervienne lors de toute transaction par internet.

Aidez-nous à protéger le patrimoine financier de nos concitoyens!
--